

CAPD du 15 octobre 2009

Déclaration des représentants du personnel

SE UNSA

SGEN CFDT

SNUIPP FSU

Madame l'Inspectrice d'académie, cette déclaration sur le Mouvement intra départemental 2009 dans la Marne fait suite à celles que nous avons lues lors des CAPD des 28 mai et 30 juin 2009.

Nos demandes n'ont pas été prises en considération. Le mécontentement, exprimé par courrier, téléphone ou mail, de nombreux collègues témoigne du bien fondé de nos inquiétudes.

De plus, lors de la phase d'ajustement d'août, vous avez pris votre décision concernant les demandes de révision d'affectation et fait envoyer les projets par voie télématique la veille de la réunion du groupe de travail censé exprimer un avis. Nous ne pouvons l'accepter.

Ce mouvement n'ayant pas à être validé par une CAPD, nous profitons de cette déclaration pour exprimer notre rejet du Mouvement intra départemental 2009 dans la Marne.

Nous vous demandons, Madame l'Inspectrice d'académie, de réunir des groupes de travail pour permettre la remise à plat des modalités du mouvement.